

France-L'Isle-sur-la-Sorgue: Sports facilities operation services**OJ S 122/2023 28/06/2023****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: cc Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

National registration number: 24840031900039

Postal address: 350 avenue de la Petite Marine

Town: L'Isle-sur-La Sorgue

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84800

Country: France

Contact person: Service Marchés Publics

E-mail: marche-public@ccpsmv.fr

Telephone: +33 490214311

Internet address(es):Main address: <https://www.paysdessorgues.fr>Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

23-08 Délégation de service public de type concessive pour la réalisation, la gestion et l'exploitation d'un centre aquatique intercommunal situé à l'isle-sur-la-sorgue

II.1.2.

Main CPV code

92610000 Sports facilities operation services - DA26 - IA01

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (" ccpsmv ") souhaite confier à un opérateur, la réalisation et l'exploitation d'un centre aquatique intercommunal, dans le cadre d'un contrat de concession. Le centre aquatique serait situé sur le territoire de la commune de l'isle-sur-la-sorgue (site de la piscine actuelle). Le futur concessionnaire devra apporter l'investissement initial pour la réhabilitation de certains bâtiments de piscine actuelle de l'isle-sur-la-sorgue et édifier de nouvelles constructions, pour la réalisation d'un équipement complet et performant sur le plan énergétique et environnemental

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

92610000 Sports facilities operation services - DA26 - IA01, 45212212 Construction work for swimming pool

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Main site or place of performance: l'Isle-Sur-La-Sorgue (84800) - avenue Napoléon Bonaparte

II.2.4. Description of the procurement

délégation de service public de type concessive pour la réalisation, la gestion et l'exploitation d'un centre aquatique intercommunal labellisé BDM et répondant à un engagement de performance situé à l'isle-sur-la-sorgue le projet de centre aquatique comprend :- un bassin de nage en intérieur ; - un bassin d'activités et d'apprentissage en intérieur ; - des espaces intérieurs destinés aux baigneurs (vestiaires, plages), - un solarium minéral et un solarium végétal en extérieur ; - une cour de service et un parking pour le personnel ; - des locaux destinés au personnel (bureaux, locaux sociaux) ; - des locaux techniques ; - un hall d'accueil. Les candidats proposeront également en option un bassin en extérieur

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 240

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Maximum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

le nombre maximal de candidats est limité à 3, en considération de la complexité qu'impliquerait une procédure comportant un nombre de candidats plus élevé ainsi que de son

impact défavorable en délais et coûts de la procédure sans pour autant favoriser la compétition entre les candidats

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

option obligatoire : Réhabilitation du bassin d'été

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

la durée de la concession telle que mentionnée au li.2.7) correspond à la partie de la concession postérieure à la mise en service, indépendamment de la phase de conception réalisation également intégrée à la concession

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

le candidat est tenu de produire à l'appui de sa candidature les pièces suivantes :

oprésentation du candidat ou du groupement : 1.une lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) présentant le candidat individuel ou le groupement ; la lettre de candidature, est datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat individuel ou le groupement, mentionnant le nom ou la dénomination du candidat individuel ou de chaque membre du groupement, son/leur adresse ou l'adresse de son/leur siège social, le cas échéant son/leur no d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des métiers, précisant si le candidat se présente seul (candidat individuel) ou en groupement ; en cas de groupement, la lettre de candidature identifie chaque membre du groupement, ainsi que son mandataire, en comportant pour chacun d'entre eux les mentions relatives à l'identité du candidat, précisées ci-avant ;2.le pouvoir de la personne (signataire) habilitée à engager le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) ;3.une déclaration du candidat (ou de chaque membre du groupement le cas échéant) (Dc2 ou équivalent) ;4.le cas échéant, pouvoir donné au mandataire par les membres du groupement, habilitant le mandataire à signer le contrat et les pièces relatives à la procédure de passation ;5.justificatif, du candidat individuel ou de chaque membre du groupement le cas échéant, de moins de trois (3) mois de l'inscription du candidat au RCS (extrait Kbis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un (1) an ;orégularité de la situation du candidat : 6.une déclaration sur l'honneur attestant que: -le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du code de la commande publique;-les renseignements et documents relatifs aux capacités et aux aptitudes du candidat, exigés en application de l'article L.3123-18 à L.3123-20 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-5 du code de la commande publique, sont exacts ; 7.si le

candidat est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet 8. justificatifs indiquant que le candidat a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles que prévues à l'article L3123-2 du Code de la commande publique (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents);9.les documents attestant du respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ;En cas d'indisponibilité dans le pays d'origine ou d'établissement du candidat des documents justificatifs ou moyens de preuve relatifs aux points ci-dessus, ces documents ou moyens de preuve peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle dans les conditions prévues à l'article R.2343-10 du code de la commande publique ;oen cas de réponse sous forme de groupement, les pièces énumérées ci-dessus sont transmises pour chaque entreprise du groupement.Oles pièces devront être numérotées selon la même numérotation que celle précisée ci-dessus

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

le candidat est tenu de fournir, à l'appui de sa candidature, les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer ses capacités économiques et financières :oune déclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis réalisées au cours des 3 derniers exercices ;oles bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois derniers exercices (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans).En cas de réponse sous forme de groupement, l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devra être fourni pour chaque entreprise du groupement

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

le candidat produiraoles garanties professionnelles et références du candidat, impérativement présentées selon le cadre de réponse téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr oune note présentant les moyens lui permettant d'assurer la continuité du service, ainsi que l'égalité des usagers devant le service public dont le candidat peut se prévaloir concernant la réalisation et l'exploitation de centre aquatique.Dans l'hypothèse de constitution d'un groupement, les justifications sont présentées distinctement pour chaque membre du groupement

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

le délégataire, maître d'ouvrage, agit pour son propre compte, exploite le service public à ses frais et risques et se rémunère principalement au moyen de redevances perçues sur les usagers ainsi que, le cas échéant, au moyen de subventions d'investissement, voire d'exploitation

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/07/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

présentation et envoi des dossiers de candidature : Vi.3.1) Une candidature peut être présentée (i) par un opérateur économique unique ou (ii) par un groupement d'opérateurs économiques. Un même opérateur économique ne peut participer à plusieurs candidatures en qualité de candidat, d'opérateur économique ou d'entité tierce. Vi.3.2) Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques (les "entités tierces"). Dans ce cas, le candidat (i) apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat au moyen d'un document daté et signé par une personne habilitée à engager l'entité tierce et (ii) complète impérativement le cadre de réponse téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr. Les pièces mentionnées aux rubriques lii.1.1 (point 2 à 9) lii.1.2 et lii.1.3 devront être communiquées par chacune des entités tierces. Vi.3.3) Tout candidat identifiera dans sa candidature une équipe de maîtrise d'oeuvre comprenant un architecte ou cabinet d'architectes titulaire(s) du diplôme d'architecte DPLG en cours de validité, ou à défaut, d'un diplôme reconnu par l'ordre des Architectes ou visés par la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Un socle commun de compétences est exigé, regroupant : la compétence "Architecture", la compétence "Études techniques" (structures, fluides, économie de la construction, acoustiques, Hqe), la compétence "Constructeur", la "Compétence exploitation techniques, entretien, maintenance des équipements aquatiques et engagement de performance", la compétence "En exploitation commerciale des équipements aquatiques". Un accompagnateur bdm devra être intégré à la maîtrise d'oeuvre. Vi.3.4) Conformément à l'article R.3122-9 et R.3122-10 du code de la commande publique relatif aux contrats de concession, la CCPSMV offre aux candidats la possibilité de transmettre leur candidature par voie électronique conformément au document disponible www.marches-securises.fr cité au point I.3. Vi.3.5) Le nombre maximal de candidats est limité à 3, en considération de la complexité qu'impliquerait une procédure comportant un nombre de candidats plus élevé ainsi que de son impact défavorable en délais et coûts de la procédure sans pour autant favoriser la compétition entre les candidats. Les candidatures feront l'objet d'une analyse portant sur leur recevabilité et la capacité des candidats à assurer la réalisation du projet pendant toute la durée de la concession. Dans l'hypothèse où plus de 3 candidats présenteraient les capacités requises, il sera procédé à un classement sur la base

de la note obtenue par chacun d'entre eux au regard des 3 critères ci-après en tenant compte de la pondération associée à chacun d'entre eux :1. Capacité professionnelle du candidat pour mener à bien des opérations de taille et de complexité (technique, juridique et financière) similaires au projet qui fait l'objet du présent avis pris dans sa globalité (40%) ;2. Capacité technique : moyens humains et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation du projet faisant l'objet du présent avis pris dans sa globalité : qualité, exhaustivité, organisation, pertinence (adaptée aux enjeux du projet) de l'équipe candidate et capacité à prendre en charge les prestations globales objets du contrat (35%) ;3. Capacité financière du candidat à assumer les obligations financières relatives à une opération globale de cette envergure (25%). Chaque Candidat non retenu ayant participé à toutes les phases de la consultation pourra percevoir une prime d'un montant maximum de 100 000 euros (H.T.).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Nîmes
Postal address: 16 Avenue Feuchères CS 88010
Town: Nîmes Cedex 9
Postal code: 30941
Country: France
E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr
Telephone: +33 466273700
Fax: +33 466362786
Internet address: <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: tribunal Administratif de Nîmes
Postal address: 16 Avenue Feuchères CS 88010
Town: Nîmes Cedex 9
Postal code: 30000
Country: France
E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr
Telephone: +33 466272700
Fax: +33 466362786
Internet address: <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/06/2023